

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 12 AVRIL 2018

RELEVÉ DE DECISIONS

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Présents : 22

Votants :26 ; (25 votants pour le compte administratif, le Maire ne votant pas)

Etaient présents :

DEBREU Bernard, Maire, CORBEAUX Eric, DUMEZ Françoise, LEROUX Stéphanie, FRUCHART Alain, HAMARD-DELECROIX Francine, VANDEVOORDE Jean-Rémy, QUINART Noëlla, Adjointes.

VAILLANT Robert, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, BERNARDY Jean-Marc, BAUWENS Brigitte, FRUCHART Nathalie, DAL Perrine, BACLET Christian, PACINI Antoine, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DRELON Eric, DROMA Dominique, conseillers.

Procurations :

TREDEZ Valérie, procuration à HAMARD-DELECROIX Francine

LAMOUR Olivier, procuration à BERNARDY Jean-Marc

MILLE Roger, procuration à CADART François-Xavier

DUMETZ Stéphanie, procuration à DRELON Eric

Absents :

SERRURIER Didier,

BAUDET Philippe,

MANGEZ Eric,

CLABAUT Jean-Denis,

ROSENBERG Rémy,

ROSENBERG-LIETARD Amandine,

PRZEZDZIECKI Chantal

NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux, qui l'acceptent, de nommer Perrine DAL, Secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 MARS 2018 UNANIMITE

2. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE Le conseil municipal a entendu les communications du Maire

3. DECISIONS MUNICIPALES – ETAT DES MARCHES

Depuis la dernière séance du Conseil Municipal, deux décisions municipales ont été prises. Il s'agit des décisions :

- N°863-18 portant modification de la régie d'avances enfance / jeunesse.
- N° 864-18 concernant la vente d'enceintes 238 S APG

ETAT des MARCHES CONCLUS

-arrêté au 03 avril 2018-

Marché 16.077 : travaux de construction d'un pôle petite enfance (et d'un C.M.P./C.A.T.T.P.) - lot n° 1 : gros œuvre étendu - sous-traitance pour la fourniture et pose de candélabres et câbles d'alimentation

SPIE CITYNETWORKS - 1-3 rue de la Berline - 93287 ST DENIS CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 11 115,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 30/03/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 27/03/18

Marché 16.077 : travaux de construction d'un pôle petite enfance (et d'un C.M.P./C.A.T.T.P.) - lot n° 1 : gros œuvre étendu - sous-traitance pour la préparation de semis et plantations

EUROVERT - 12 rue du 11 novembre 1918 - 94460 VALENTON

Montant prévisionnel de la dépense : 21 850,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 30/03/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 27/03/18

Marché 16.077 : travaux de construction d'un pôle petite enfance (et d'un C.M.P./C.A.T.T.P.) - lot n° 1 : gros œuvre étendu - sous-traitance pour la fourniture et pose de portail et portillon

CLOTURES SANIEZ NORD - 20 rue de l'Abbaye - 59730 SOLESMES

Montant prévisionnel de la dépense : 19 950,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 30/03/18

Forme du marché : acte spécial - Date d'attribution : 27/03/18

Marché 16.077 : travaux de construction d'un pôle petite enfance (et d'un C.M.P./C.A.T.T.P.) - lot n° 3 : finitions - sous-traitance pour travaux de revêtement de sol souple"

DARDENNE PEINTURES - 59A rue Arthur Lamendin - 62710 COURRIERES

Montant prévisionnel de la dépense : 33 097,72 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter du 14/03/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 12/03/18

Marché 17.101 : maintenance de 10 défibrillateurs - modification d'exécution pour ajout d'articles

SARL ANTOINE - 45 rue Jean-Baptiste Mullier - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 29/01/18

Marché 17.188 : marché subséquent n° 01 à l'accord-cadre n° AC.17.05 pour l'achat d'équipements interactifs, numériques éducatifs - 2 V.P.I. (école Jules Verne et école Paul Durot) - modification d'exécution pour régulariser les options retenues

I-TECH INFORMATIQUE - 176 route de Lens - 62223 SAINTE CATHERINE LEZ ARRAS

Montant prévisionnel de la dépense : 430,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 06/03/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 01 : boissons, dont celles issues de l'agriculture biologique

BLAISE BOISSONS CONSEILS DISTRIBUTION - 61 rue Emile Zola - 02500 HIRSON

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 03 : pains autres que surgelés

Boulangerie DERLIQUE - 67 rue Maurice Bouchery - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 04 : légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct de l'agriculture, 4ème gamme

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 31/08/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 05 : fruits et légumes issus de l'agriculture biologique, et/ou d'un approvisionnement direct, 1ère gamme

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 31/08/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 06 : pâtisseries surgelées, glaces et pains surgelés

1er : DAVIGEL - 30 avenue de la Rotonde - Chemin du Traité de Rome - B.P. 145 - 59461 LOMME CEDEX - 2ème : BRAKE France SERVICE - 1bis rue du Canal, Z.I. La Marinière - 91070 BONDOUFLE - 3ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 07 : produits surgelés (poissons, crustacés, légumes et divers surgelés)

1er : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX - 2ème : DAVIGEL - 30 avenue de la Rotonde - Chemin du Traité de Rome - B.P. 145 - 59461 LOMME CEDEX - 3ème : BRAKE France SERVICE - 1bis rue du Canal, Z.I. La Marinière - 91070 BONDOUFLE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 08 : viande fraîche de porc et charcuterie

1er : BRAKE France SERVICE - 1bis rue du Canal, Z.I. La Marinière - 91070 BONDOUFLE - 2ème : DAVIGEL - 30 avenue de la Rotonde - Chemin du Traité de Rome - B.P. 145 - 59461 LOMME CEDEX - 3ème : BERNARD JEAN FLOC'H - B.P. 20111 - 56501 LOCMINE CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 09 : volaille, lapin, et gibier frais

1er : LIONOR - Quartier de la Gare - 59189 STEENBECQUE - 2ème : S.D.A. - Z.I. de l'Hermitage - B.P. 60123 - 44154 ANCENIS CEDEX - 3ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 10 : viandes de boucherie et viande cuite

1er : SOCOPA - Site de Neubourg - Cours Saint Paul - B.P. 36 - 27110 LE NEUBOURG - 2ème : DAVIGEL - 30 avenue de la Rotonde - Chemin du Traité de Rome - B.P. 145 - 59461 LOMME CEDEX - 3ème : POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 11 : légumes et fruits frais, de 1ère, 4ème et 5ème gammes

ROSELLO ET FILS - 6 rue Marcel Leblanc - CS 70073 - 62052 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 31/08/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 12 : produits laitiers et ovo produits, dont ceux issus de l'agriculture biologique

POMONA PASSION FROID - 7 rue de l'Europe - B.P. 245 - 59462 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 13 : épicerie, dont celle issue de l'agriculture biologique

1er : PRO A PRO DISTRIBUTION NORD (POIRETTE) - Z.I. de Somain - Aniche - Zone d'activité de la Renaissance - 59490 SOMAIN - 2ème : EPISAVEURS GROUPE POMONA - Z.I. de Labourse - B.P. 10 - 62290 NOEUX LES MINES - 3ème : TRANSGOURMENTS OPERATIONS - Porte multimodale - Z.A.C. de l'Aa - 62510 ARQUES

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.214 : marché subséquent n° 1 au contrat-cadre pour l'achat de denrées alimentaires pour la confection des repas pour la restauration collective - lot n° 14 : poissons et crustacés sous atmosphère

NOROCEAN - zone de la Houssoye - rue Calmette - 59280 BOIS GRENIER

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires

Période d'exécution prévue : du 02/06/18 au 01/06/19

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 19/03/18

Marché 17.260 : prestations d'entretien, nettoyage de locaux dans divers bâtiments municipaux - lot n° 1 : nettoyage de sols dans divers bâtiments

AGENOR - 22 chemin des Margueritois - 59155 FACHES THUMESNIL

Montant prévisionnel de la dépense : 41 448,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 09/03/18 au 08/03/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 02/03/18

Marché 17.260 : prestations d'entretien, nettoyage de locaux dans divers bâtiments municipaux - lot n° 2 : nettoyage de vitres dans divers bâtiments

AGENOR - 22 chemin des Margueritois - 59155 FACHES THUMESNIL

Montant prévisionnel de la dépense : 45 884,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 09/03/18 au 08/03/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 02/03/18

Marché 17.260 : prestations d'entretien, nettoyage de locaux dans divers bâtiments municipaux - lot n° 3 : nettoyage de salles de sport

AGENOR - 22 chemin des Margueritois - 59155 FACHES THUMESNIL

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 12 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 09/03/18 au 08/03/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 02/03/18

Marché 17.260 : prestations d'entretien, nettoyage de locaux dans divers bâtiments municipaux - lot n° 4 : nettoyage de la piscine

NETTOYAGE MULTI SERVICES - 721A Centre Artisanal B Palissy - 59160 LOMME

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 4 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 09/03/18 au 08/03/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 02/03/18

Marché 17.260 : prestations d'entretien, nettoyage de locaux dans divers bâtiments municipaux - lot n° 5 : nettoyage des vitres de la Résidence Autonomie Daniel Sacleux (marché n° C.17.14)

voir base C.C.A.S. -

Marché 18.003 : animation d'un "REPAIR CAFE", au Pavillon des Expositions - modification d'exécution pour erreur de date de l'une des séances

LE JARDIN DES BENNES - 87 rue du Bois - Bâtiment B - 59940 ESTAIRES

Montant prévisionnel de la dépense : sans incidence financière

Période d'exécution prévue : du 09/01/18 au 13/03/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 06/03/18

Marché 18.005 : fourniture et pose de clôtures et portails

- lot n° 1 : pose de clôtures

- lot n° 2 : pose de portails

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.010 : achat d'un véhicule utilitaire type 5m3

AUTOMOBILES WACRENIER - 15 route de Lille - B.P. 30424 - 59474 SECLIN Cedex

Montant prévisionnel de la dépense : 12 673,76 € H.T.

Période d'exécution prévue : à compter de la réception du bon de commande (19/03/18), délai de 5 jours

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 01/03/18

Marché 18.019 : fourniture de matériel et produits d'entretien, de lavage et d'essuyage

- lot n° 1 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène

- lot n° 2 : produits d'entretien, de nettoyage et d'hygiène pour la restauration

- lot n° 3 : articles de protection

- lot n° 4 : articles d'entretien, de nettoyage et d'hygiène

- lot n° 5 : papiers d'essuyage, d'hygiène, et de propreté

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.025 : remplacement du sol souple avec désamiantage dans la salle de restauration de l'école Jacques Duclos

Infructueux (par absence d'offre)

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 13/03/18

Marché 18.027 : réalisation de travaux d'aménagement d'espaces sanitaires dans 3 bâtiments municipaux

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.033 : fourniture de produits liés au traitement des eaux et à l'entretien des bassins de la piscine municipale - lot n° 1 : produits de traitement des eaux et d'entretien de piscine

BAYROL France SAS - Chemin des Hirondelles - B.P. 52 - 69572 DARDILLY CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 18 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 15/05/18 au 14/05/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 29/03/18

Marché 18.033 : fourniture de produits liés au traitement des eaux et à l'entretien des bassins de la piscine municipale - lot n° 2 : diatomées

N.T.E.C. - 8 rue Edouard Delesalle - 59110 LA MADELEINE

Montant prévisionnel de la dépense : prix unitaires (montant maximal annuel de 4 000 € H.T.)

Période d'exécution prévue : du 15/05/18 au 14/05/22

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 29/03/18

Marché 18.034 : mission de maîtrise d'œuvre portant sur des travaux d'accessibilité dans 7 de ses E.R.P.

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.035 : réalisation de divers travaux de topographie en archéologie

Attribution en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.037 : marché subséquent n° 5 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 1 : location d'engins de chantiers, avec chauffeurs, pour le site "rue du Plouich"

RENARD - Les Onze Muids, chemin de Mastaing - 59124 ESCAUDAIN

Montant prévisionnel de la dépense : 1 330,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 26/03/18 au 27/03/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 12/03/18

Marché 18.042 : achat de fournitures de bureau

- lot n° 1 : fournitures de bureau

- lot n° 2 : agendas, calendriers, plannings

Analyse en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.043 : Fête des Harengs : 1 représentation "LES MARRAINES FEES", dans les rues

Compagnie LILOU - 56 rue Denis Papin - 03100 MONTLUCON

Montant prévisionnel de la dépense : 3 350,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 23/06/18 au 25/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 07/03/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 1 : location d'engins de chantiers, avec chauffeurs, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

Christophe BEAUSSIRE - Parc d'Activités de la Fourchette - 50500 CATZ

Montant prévisionnel de la dépense : 11 124,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 25/05/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/03/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 2 : location de camions-bennes avec chauffeurs, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

PLTM TP - 3bis allée de la Deûle - Z.I. des Ansereuilles - 59136 WAVRIN

Montant prévisionnel de la dépense : 14 508,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 22/05/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/03/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 3 : location de matériel de B.T.P. sans chauffeur, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

SALTI - Z.I. de la Pilaterie - rue des Châteaux - C.S. 53041 - 59703 MARCQ-en-BAROEUL CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 1 465,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 08/07/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/03/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 4 : local de bungalows, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

LOXAM - 48 rue du Général de Gaulle - Z.A.C. du Moulin Lamblin - 59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN

Montant prévisionnel de la dépense : 2 979,99 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 29/08/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/03/18

Marché 18.044 : marché subséquent n° 6 à l'accord cadre n° AC.17.02 pour des locations de divers équipements nécessaires aux fouilles archéologiques - lot n° 5 : location de toilettes de chantier, pour le site "Hôpital Marguerite de Flandre - arrêté 16/108 "

WC LOC - rue de la Bleue du Nord - B.P. 90265 - 59306 VALENCIENNES CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 1 109,38 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 30/04/18 au 29/08/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 28/03/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 1 : transferts intra-muros pour plusieurs écoles

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 770,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 06/04/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 2 : sortie à Paris, pour le C.M.E. (Sénat, Tour Eiffel, Jardins du Louvre)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 1 020,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 07/04/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 3 : sortie scolaire à Auchy les Orchies (ferme des Beaux Mecs)

VOYAGES CATTEAU - 3 avenue des Marronniers - PERENCHIES - B.P. 60357 - 59463 LOMME CEDEX

Montant prévisionnel de la dépense : 236,36 € H.T.

Période d'exécution prévue : 23/05/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 4 : sortie pour les séniors à Preux au Bois (ferme) puis Landrecies (restaurant)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : entre 2 170 et 3 040 € H.T.

Période d'exécution prévue : 22/05/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.045 : marché subséquent n° 36 à l'accord-cadre n° AC.15.001 pour des prestations de transports de personnes par cars -lot n° 5 : sortie pour les séniors à Monceau-Saint-Waast (brasserie) puis Sars-Poterie (Musverre)

LITTORAL NORD AUTOCARS - 16 rue de Luyot - Z.I. B - 59113 SECLIN

Montant prévisionnel de la dépense : 460,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 15/06/18

Forme du marché : MAPA - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.046 : marché subséquent n° 2 à l'accord cadre n° AC.17.01 pour l'acquisition de véhicules par Location Longue Durée de Véhicules
- lot n° 1 (véhicules particuliers) : 2 véhicules
- lot n° 2 (véhicules utilitaires) : 1 véhicule

Analyse en cours

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.047 : représentation de la création "QUESTIONS POUR UN COLON", à la salle Ronny Coutteure

Association COMPAGNIE LA BELLE HISTOIRE - 36 rue Louis Faure - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 1 130 € nets

Période d'exécution prévue : 22/03/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 14/03/18

Marché 18.048 : Travaux de remplacement de sol souple dans la salle de restauration de l'école Jacques Duclos (après procédure infructueuse pour absence d'offre)

Notification en cours

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.048 : Travaux de remplacement de sol souple dans la salle de restauration de l'école Jacques Duclos - sous-traitance pour les prestations de désamiantage

SOTRAMIANTE - Z.I. - 303 rue du Moulin - 59193 ERQUINGHEM LYS

Montant prévisionnel de la dépense : 12 455,87 € H.T.

Période d'exécution prévue : du 23/04/18 au 04/05/18

Forme du marché : modification - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.049 : expertises de véhicules placés en fourrière

Notification en cours

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 16/03/18

Marché 18.050 : travaux de toiture à la piscine municipale, avant la pose d'une moquette solaire

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.051 : prestations d'entretien des fontaines installées sur le parvis de l'Hôtel de Ville

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.052 : formation "WORKFLOW de CIVIL NET FINANCES", en intra, pour un groupe de 8 participants maximum

CIRIL GROUP - 49 avenue Albert Einstein - 69100 VILLEURBANNE

Montant prévisionnel de la dépense : 1 125,00 € H.T.

Période d'exécution prévue : 21/03/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 20/03/18

marché 18.053 : Fête des Harengs : animation "JEUX d'AUTREFOIS", à la Drève

François GOUDAERT (JEUX d'AUTREFOIS) - 120 rue du Village - 59710 MERIGNIES

Montant prévisionnel de la dépense : 600 € nets

Période d'exécution prévue : 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 26/03/18

Marché 18.054 : Fête des Harengs : "VOYAGE INTEMPOREL", animation dans les rues lors du cortège

THEATRE de la GRANDE OURSE - 61 avenue des Chartreux - 13004 MARSEILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 14 932 € nets

Période d'exécution prévue : du 23/06/18 au 25/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 26/03/18

Marché 18.055 : Fête des Harengs : CAMPEMENT MEDIEVAL, à la Drève

GHILDE des SANGLIERS du FERRAIN - 444ter rue des Trois Pierres - 59200 TOURCOING

Montant prévisionnel de la dépense : 1 450 € nets

Période d'exécution prévue : du 23/06/18 au 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 26/03/18

Marché 18.056 : Fête des Harengs : 2 représentations du spectacle "INVENTORIUS" à la Drève, et animation déambulatoire dans le cortège

Association PATRIMOINE et COUTUMES de France - 12 rue Dickens - 59240 DUNKERQUE

Montant prévisionnel de la dépense : 2 500 € nets

Période d'exécution prévue : du 23/06/18 au 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 26/03/18

Marché 18.057 : transport par voie ferroviaire (voyageurs) pour 16 jeunes et 3 adultes pour un séjour d'été

VOYAGES en groupe - agence groupes S.N.C.F. Nord Normandie - Atrium - C.S. 60016 - 59777 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 2 149,40 € nets

Période d'exécution prévue : du 13/07/18 au 27/07/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 27/03/18

Marché 18.058 : 1 représentation du spectacle "DOMOZIQUE", au jardin du Riez (quartier de la Mouchonnière)

Association METALU A CHAHUTER - 161 rue Roger Salengro - 59260 HELLEMMES LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 200 € nets

Période d'exécution prévue : 31/03/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 27/03/18

Marché 18.059 : croisière commentée et déjeuner à quai au Bistro Parisien, pour la sortie de jeunes à Paris

SEINO VISION "bateaux parisiens" - Port de La Bourdonnais - 75007 PARIS

Montant prévisionnel de la dépense : 503 € nets

Période d'exécution prévue : 07/04/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 29/03/18

Marché 18.060 : achat de diverses fournitures scolaires et d'activités manuelles et artistiques, y compris les manuels scolaires

- lot n° 1 : fournitures scolaires courantes

- lot n° 2 : fournitures pour activités manuelles et créatives

- lot n° 3 : livres et ouvrages scolaires

- lot n° 4 : fournitures pour activités artistiques

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.061 : réalisation de travaux à l'Espace Communal de la Mouchonnière (extension de la salle Ronny Coutteure et réaménagement de l'accueil des habitants)

- lot n° 01 : gros-œuvre ; V.R.D.

- lot n° 02 : ossature bois ; charpente ; bardage ; couverture

- lot n° 03 : plâtrerie ; isolation ; menuiseries extérieures ; menuiseries intérieures

- lot n° 04 : plomberie ; V.M.C.

- lot n° 05 : électricité

- lot n° 06 : peinture ; faïence ; sol souple

consultation en cours -

Forme du marché : MAPA -

Marché 18.062 : travaux de réhabilitation de l'auditorium du Centre Municipal d'Expression Musicale - ex lot n° 5 du M.P. 17.236 : étanchéité

Notification en cours

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

Marché 18.063 : 1 représentation de "REPROCHES", à la salle Ronny Coutteure

LA ROSE DES VENTS, Scène Nationale Lille Métropole Villeneuve d'Ascq - boulevard Van Gogh - B.P. 10153 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Montant prévisionnel de la dépense : prise en charge des frais d'organisation entre les deux parties

Période d'exécution prévue : 20/04/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

Marché 18.064 : A.L.S.H. d'été : mise à disposition du gîte "Le Calypso", à Marquise, pour accueillir un groupe de 16 enfants maximum et 2 animateurs (2 périodes)

S.C.I. LEDQUENT - Hameau de Ledquent - 62250 MARQUISE

Montant prévisionnel de la dépense : montant maximal de 3 000 € nets

Période d'exécution prévue : du 16/07/18 au 26/07/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

Marché 18.065 : Fête des Harengs : 1 représentation de "SOUL TRAIN MEMORIES", à la drève

TOP REGIE - 176 rue Augustin Tirmont - 59283 RAIMBEAUCOURT

Montant prévisionnel de la dépense : 13 639,81 € H.T.

Période d'exécution prévue : 24/06/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

Marché 18.066 : animation d'ateliers de BEATBOX et de PERCUSSION CORPORELLE, dans plusieurs structures pour jeunes

CARTHIE d'AFRIQUE - 272 rue Nationale - 59000 LILLE

Montant prévisionnel de la dépense : 2 200 € nets

Période d'exécution prévue : du 04/04/18 au 19/05/18

Forme du marché : direct - Date d'attribution : 03/04/18

PAS DE REMARQUE.

**4 MONSIEUR LE MAIRE – ECONOMIE – URBANISME – LOGEMENT
COMMUNICATION – SECURITE PUBLIQUE – TRANSPORTS PUBLICS**

A. PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN RUE JEAN BAPTISTE LEBAS

Délibération n°1

Un particulier habitant rue Jean Baptiste Lebas, a informé la Ville de Seclin qu'il souhaitait vendre une partie de son terrain. Ce terrain étant mitoyen du restaurant Paul Langevin peut être une bonne opportunité dans le cadre de la future extension du restaurant (voir photos jointes).

La valeur vénale de ce terrain a été estimée par les services des domaines à 90€/m² pour une superficie approximative de 540m².

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De donner un avis favorable à l'acquisition d'une partie de la parcelle AS 397 rue Jean Baptiste Lebas, d'une superficie approximative de 540 m² pour un montant estimé de 48600€ auxquels s'ajoutent les frais de géomètres et de notaires,
- De dire que les frais correspondant à cette acquisition seront supportés par le budget communal,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

UNANIMITE

B. ARCHEOLOGIE PREVENTIVE – RECONDUCTION DU DISPOSITIF DE PRISE DE COMPETENCE GENERALE DANS LE DOMAINE DES DIAGNOSTICS ARCHEOLOGIQUES

Délibération n°2

Le Service Archéologique Municipal de Seclin est agréé par le Ministère de la Culture et de la Communication depuis le 5 mars 2003. Cet agrément porte sur la réalisation des opérations archéologiques préventives comme en dispose la loi n° L-522-8 codifiée par l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004. Cet agrément a été confirmé le 27 janvier 2004, vu la loi n° 2003-707 du 1^{er} août 2003 dans son article 16 l et renouvelé pour une durée de 5 ans selon un arrêté ministériel en date du 10 janvier 2014.

Une délibération du Conseil Municipal votée le 29 mars 2013 reconduisait le dispositif initialement prévu en 2003, demandant au Service Archéologique Municipal de Seclin d'opter pour la compétence globale en matière de diagnostics archéologiques sur le territoire de la commune de SECLIN et ce pour une durée de 5 ans renouvelable. Le délai incombant à cette compétence étant échu le 29 mars 2018,

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- De reconduire le dispositif actuel, à savoir une prise de compétence globale dans le domaine des diagnostics archéologiques instruits par Monsieur le Préfet de région sur le territoire de SECLIN, pour une durée de 5 ans renouvelable, tel que le prévoit l'article L. 523-4 du code du Patrimoine en date du 7 juillet 2017.

UNANIMITE

C. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A DES PARTICULIERS

Délibération n°3

Conformément aux délibérations prises les 30 mars 1999, 31 mars 2006, 9 octobre 2009, 14 février 2013 et 19 mai 2016 par le Conseil Municipal, il est nécessaire que soit donné un avis sur huit nouvelles demandes d'aide financière pour l'amélioration de l'habitat selon la liste ci-dessous :

ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE LA OU DES PRIMES
28 rue pasteur	Réfection façade	460.00 €
32 rue Marx Dormoy 4 cour Delespaul	Réfection façade	460.00 €
32 rue Marx Dormoy 3 cour Delespaul	Réfection façade	460.00 €
60 rue Victor Hugo	Réfection façade	460.00€
85 rue du 14 juillet	Réfection façade	460.00 €
48 rue des Martyrs de la Résistance	Réfection façade	460.00€
32 rue du 1 ^{er} mai	Réfection façade	460.00€
28 rue Pasteur	Isolation toiture	200.00 €

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à ces demandes d'aide financière.

UNANIMITE

D. PRISE DE COMPETENCE « SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX » PAR LA MEL – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°4

Par délibération n°17 C 1124 du 15 décembre 2017, le conseil de la Métropole Européenne de Lille (MEL) a décidé de prendre la compétence « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ».

Conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de chaque commune-membre de donner un avis sur ce transfert de compétence à la MEL.

UNANIMITE

E. RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CREATION ET DE GESTION DE LA FOURRIERE POUR ANIMAUX ERRANTS.

Délibération n°5

Le syndicat intercommunal de création et de gestion de la fourrière pour animaux errants de Lille et ses environs communique son rapport d'activités pour l'année 2017.

Il est consultable au service de la Police Municipale.

UNANIMITE.

5 COMMISSION FINANCES - MARCHES PUBLICS - RESTAURATION COLLECTIVE - PERSONNEL COMMUNAL

A. COMPTE DE GESTION 2017

Délibération n°6

ETABLISSEMENT : VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SECLIN

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059042

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

22800 - VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC		Exercice 2017			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal	-673 391,36	0,00	-891 339,88	0,00	-1 564 731,24
Investissement	8 349 577,38	784 522,31	331 746,91	0,00	7 896 801,98
Fonctionnement	7 676 186,02	784 522,31	-559 592,97	0,00	6 332 070,74
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
VILLE DE SECLIN - REGIE DE TRA					
Investissement					
Fonctionnement					
Sous-Total					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					

EXTRAIT DU COMPTE DE GESTION 2017

ETABLISSEMENT : VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SECLIN

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 059042

Résultats budgétaires de l'exercice

22800 - VILLE DE SECLIN - BUDGET PRINC		Exercice 2017		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales (a)	12 333 434,65	27 362 388,07	39 695 822,72	
Titres de recette émis (b)	3 470 864,66	20 334 924,75	23 805 789,41	
Réductions de titres (c)	59 444,28	273 738,03	333 182,31	
Recettes nettes (d = b - c)	3 411 420,38	20 061 186,72	23 472 607,10	
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales (e)	12 333 434,65	21 356 344,00	33 689 778,65	
Mandats émis (f)	4 454 661,89	20 953 935,51	25 408 597,40	
Annulations de mandats (g)	151 901,63	1 224 495,70	1 376 397,33	
Depenses nettes (h = f - g)	4 302 760,26	19 729 439,81	24 032 200,07	
RESULTAT DE L'EXERCICE				
(d - h) Excédent		331 746,91		
(h - d) Déficit				
	891 339,88		559 592,97	

UNANIMITE

B. COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Délibération n°7

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif 2017 reprend toutes les opérations réalisées en dépenses et en recettes du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. Pour la section de fonctionnement, Les commandes livrées en 2017 mais pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues en mairie avant le 31 décembre 2017 ont fait l'objet de rattachements pendant la journée complémentaire du mois de janvier 2018; elles sont identifiées dans les colonnes "rattachements" du détail des articles du compte administratif.

La procédure de rattachement n'existe pas en section d'investissement : les opérations se terminent réellement en décembre ; les dépenses et recettes engagées avant cette date constituent les reports de crédits sur l'exercice suivant, souvent utilisés pendant le premier trimestre pour les travaux courants (restes à réaliser en dépenses, à percevoir en recettes). Pour les gros travaux, le décalage est plus important en raison de leur durée et des procédures de marchés publics. En recettes, l'encaissement des emprunts peut être décalé de plusieurs années lorsque l'excédent demeure important afin d'économiser des annuités d'emprunts.

Le compte administratif donne le détail des opérations d'ordre instituées par la M 14 : dotations aux amortissements, opérations patrimoniales et sorties d'actif. Une colonne les fait également apparaître en regard des différents articles.

Dans le budget officiel M14, les dépenses classées par nature sont réparties dans les grandes fonctions et sous fonctions correspondant aux activités des communes au niveau national.

A titre interne sont édités des états correspondant au niveau comptable le plus fin, basé sur l'organisation propre à la commune (super gestionnaires pour les commissions et gestionnaires).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 2 626 000 € auxquelles s'est ajoutée l'affectation de résultat de 2016 de 785 000 € soit un total de 3 411 000 €, et les dépenses à 4 302 000 euros, d'où un besoin de financement pour l'exercice de 891 000 €.

A ce résultat, s'ajoute le solde d'exécution négatif de l'exercice 2016 d'un montant de 673 000 €, portant ainsi le solde d'exécution négatif de la section d'investissement à 1 564 000 €. Celui-ci sera reporté au budget primitif 2018 au compte de dépenses 001.

Les restes à réaliser s'élèvent à 7 045 000 € et les restes à percevoir à 7 711 000 €, soit un solde positif de 666 000 €. Ils seront également repris dans le budget primitif 2018.

Pour les dépenses, les crédits de reports concernent notamment pour les plus importants : la réhabilitation de l'ancien théâtre au Parc de la Ramie, la construction

de la nouvelle crèche, les travaux de la collégiale, le réaménagement de l'auditorium du CMEM, l'extension de l'école maternelle La Fontaine, la rénovation de la salle Delaune, les travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public, et les travaux d'entretien du patrimoine et de mise en conformité des bâtiments.

Toutes ces opérations sont à présent lancées ou programmées, mais compte tenu des délais de procédure et de réalisation des travaux, les réalisés 2017 sur les chapitres d'équipement 20, 21 et 23 se sont élevés à 3 413 000 €, pour un montant correspondant de crédits ouverts de 10 434 000 €.

De même, au niveau des recettes, les reports de 2017 concernent essentiellement les emprunts finançant les grands projets en cours et les subventions obtenues pour ces mêmes projets.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles s'élèvent à 20 059 000 € (dont 322 000 € de rattachements). A cette somme, s'ajoutent les opérations d'ordre pour un montant de 2 000 €. Le total des recettes de l'exercice est donc de **20 061 000 €**.

Les dépenses réelles représentent 18 708 000 € (dont 800 000 € de rattachements). Les opérations d'ordre s'élèvent à 1 021 000 € correspondant essentiellement aux dotations aux amortissements et aux opérations de cession de biens, d'où un total général de dépenses de fonctionnement de **19 729 000 €**.

L'excédent de fonctionnement de la gestion s'élève donc à 332 000 €. A celui-ci s'ajoute l'excédent 2016 de 7 565 000 €, soit un total de **7 897 000 €** avant affectation d'une partie de ce résultat en investissement pour le financement de cette section.

BUDGET ANNEXE

Le compte administratif du budget annexe "régie des transports" s'élève à 6 400 € de dépenses de charges générales. Ce déficit est totalement pris en charge par le budget principal.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le compte de gestion 2017 de Monsieur le Comptable du Trésor qui correspond au centime près au compte administratif de la commune pour la gestion de l'année 2017.
- d'adopter les deux comptes administratifs 2017 de la commune au titre du budget principal et du budget annexe.

ADOPTE COMME SUIT :

SUR LES 25 VOTANTS (Le Maire ne vote pas),

- **18 VOIX POUR,**
- **5 ABSTENTIONS** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie)
- **2 CONTRE** (DRELON Eric, DUMETZ Stéphanie)

C. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

Délibération n°8

SECTION D'INVESTISSEMENT	2017
Dépenses	4 302 760,26
Recettes	3 411 420,38
Besoin de financement 2017	891 339,88
Solde d'exécution négatif 2016 reporté	673 391,36
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF D 001 (1)	1 564 731,24
REPORTS D'INVESTISSEMENT	
Restes à réaliser	7 045 123,23
Restes à percevoir	7 711 127,63
BESOIN DE FINANCEMENT (2)	-666 004,40
BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT (1) + (2)	898 726,84

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'exercice	20 061 186,72
Dépenses de l'exercice	19 729 439,81
EXCEDENT DE L'EXERCICE	331 746,91
EXCEDENT ANTERIEUR 2016 REPORTE	7 565 055,07
RESULTAT A AFFECTER	7 896 801,98

AFFECTATION EN RESERVE pour couverture du besoin de financement de l'investissement R 1068	898 726,84
---	-------------------

REPORT EN FONCTIONNEMENT	6 998 075,14
Excédent définitif à reporter en fonctionnement R002	6 998 075,14

UNANIMITE

D. VOTE DES TAUX 2018

Délibération n°9

- EVOLUTION DES BASES D'IMPOSITION NOTIFIEES POUR LA COMMUNE EN 2018 PAR RAPPORT AUX BASES DE 2017

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base aux impôts directs locaux a été fixé par la loi de Finances 2018 à 1,0124 pour les propriétés bâties et non bâties.

Les bases d'imposition notifiées sont les suivantes pour 2018 :

Taxe d'habitation	8 662 000 €	8 553 000 € en 2017 (+ 1,27 %)
Foncier bâti	17 067 000 €	16 764 000 € en 2017 (+ 1,81 %)
Foncier non bâti	151 600 €	150 300 € en 2017 (+ 0,86 %)

Compte tenu du montant des différentes bases, les produits d'imposition assurés pour 2018 en appliquant à ces bases les taux de 2017, sont les suivants :

Taxe d'habitation : 25 %	2 165 500 €
Foncier bâti : 28 %	4 778 760 €
Foncier non bâti : 43 %	65 188 €
	<hr/>
Soit un total de	7 009 448 €

En augmentation de 1,63 % par rapport au produit attendu 2017, hors rôles supplémentaires, soit + 112 649 €.

EVOLUTION DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

- * de taxe d'habitation : le montant est de 323 504 €,
- * de taxe foncière sur les propriétés bâties : 22 143 €,
- * de taxe foncière sur le non bâti : 6 058 €.

Le montant de ces trois allocations est supérieur à celui de 2017 (+ 26 922 €).

* L'allocation compensatrice de taxe professionnelle qui n'était plus que de 28 999 € en 2017, disparaît totalement en 2018.

L'ensemble des allocations de compensation s'élève ainsi à 352 000 € en 2018 contre 354 000 € en 2017, soit une baisse 2 000 € pour le budget 2018.

Le gain sur les impositions 2018 se trouve ainsi ramené à 110 500 €.

- PROPOSITION DE FIXATION DES TAUX POUR 2018

Le projet de budget primitif 2018 a été élaboré sur la base de la proposition d'un maintien de la pression fiscale à son niveau de 2017, donc d'un produit fiscal attendu pour le financement du budget de 7 009 448 € et des taux suivants inchangés que je vous propose de voter :

- **taxe d'habitation** : 25,00 %
- **foncier bâti** : 28,00 %
- **foncier non bâti** : 43,00 %

ADOPTE A :

- **21 VOIX POUR**
- **5 ABSTENTIONS** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie)

E. BUDGET PRIMITIF 2018

Délibération n°10

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Pour une meilleure lisibilité du budget par les élus, des "super gestionnaires" ont été créés à titre interne lors de la mise en place de la M 14 pour répartir la totalité des dépenses et recettes dans des enveloppes attribuées pour chaque commission ou gérées par le bureau municipal. Les enveloppes des commissions sont ensuite ventilées sur des gestionnaires qui permettent de suivre les crédits au niveau budgétaire le plus fin. Ces documents internes ont été remis aux membres de la commission des finances et du bureau municipal.

Le projet de budget présenté reprend au niveau de la présentation générale par chapitre les crédits de report de l'année 2017 qui résultent du vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2017. Le vote porte uniquement sur les nouvelles propositions 2018 présentées par chapitre page 6 pour la section de fonctionnement et page 7 pour la section d'investissement.

Je vous propose ainsi que le permet la loi et sous réserve de l'accord de la majorité des conseillers présents que le budget soit voté globalement.

Ce budget primitif est basé sur les différentes recettes de l'Etat et de La Métropole Européenne de Lille au titre de 2018, qui hormis les dotations de l'Etat, sont toutes connues à ce jour. Ce budget est donc établi pour l'année entière, il n'y aura pas de budget supplémentaire mais des éventuels ajustements de crédits en cours et/ou en fin de gestion par décisions modificatives ou transferts de compte à compte.

Par précaution, une provision de 20 000 € en dépenses à caractère général est proposée en section de fonctionnement pour les imprévus qui pourraient survenir pendant l'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 19 861 000 €. Elles sont en augmentation de 2,38 % par rapport aux dépenses réelles du budget 2017.

- **Le chapitre 011 – charges générales** regroupe la plupart des demandes des commissions. La méthode de travail d'élaboration des budgets antérieurs a été reconduite pour 2018 sur les bases d'un cadrage budgétaire préalablement défini.

Ce chapitre s'élève à 5 407 000 €, soit une hausse de 5 % par rapport au budget 2017. Cette augmentation découle essentiellement des projets de fouilles archéologiques.

- **Le chapitre des dépenses de personnel** (chapitre 012) représente cette année 12 959 000 €. Il est en hausse de 1,9 % par rapport au budget 2017.

➤

Cette prévision tient compte des évolutions d'échelons et de carrière des agents.

- **Le chapitre 65 – autres charges de gestion courante comprend les subventions.** Ce crédit tient compte des différentes subventions votées aux associations de droit privé, et aux organismes publics ou parapublics. Le crédit global est en diminution, il passe de 1 241 000 € à 1 212 000 € (-2,3%).

- **L'annuité de dette :**

En intérêts dans le chapitre 66, l'article 66111 passe de 60 000 € à 58 000 €. La prévision de l'article 66112 relatif aux ICNE (intérêts courus non échus) est négative (- 4 000 €) en l'absence de souscription d'emprunt au cours de l'année 2017.

En capital, l'article 1641 (section d'investissement) passe de 365 000 € à 370 000 €.

L'annuité prévisionnelle de la dette pour l'année 2018 est donc de 424 000 € (y compris les ICNE).

Les crédits d'emprunts reportés s'élèvent à 4 286 000 €

RECETTES

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 19 533 000 € soit une hausse de 1,33 % par rapport au budget 2017.

Les principales recettes figurent aux chapitres 70 (Produits des services), 73 (Impôts et taxes) et 74 (Dotations, subventions).

Elles proviennent :

- de La Métropole Européenne de Lille :

* **L'Attribution de Compensation** de 7 198 000 € est notre plus importante recette (37 % des recettes de fonctionnement) puisqu'elle représente le remboursement de la taxe professionnelle que la commune percevait en 2001.

* **La Dotation de Solidarité Communautaire** qui était de 345 000 € en 2017, sera de 349 000 € en 2018.

- de la fiscalité directe :

* **Les impôts directs** présentés précédemment pour le vote des taux, et dont le produit s'élève à 7 009 000 €, soit 36% des recettes de fonctionnement.

- de l'Etat

* **la Dotation Globale de fonctionnement** n'est pas connue à ce jour ; les recettes de la dotation forfaitaire et la dotation de solidarité urbaine ont donc été inscrites au budget pour leur montant de 2017, soit 233 000 € et 307 000 €.

Les produits des services augmentent de 189 000 € par rapport notamment aux projets de fouilles archéologiques.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement en prenant en compte les reports de 2017 s'équilibre à la somme de 11 331 000 €.

Les propositions nouvelles présentées au budget 2018 sont :

EN DEPENSES

Le remboursement annuel du capital des emprunts pour 370 000 €,

Les nouvelles dépenses d'équipement d'un montant de 2 144 200 € ont été communiquées à chaque élu. Il s'agit de :

- L'acquisition de mobilier et de matériel :	344 900 €
- Des travaux d'investissement courants :	1 759 300 €
- Des travaux de FTU :	27 000 €
- Des subventions d'équipement versées :	13 000 €

Le retrait de la subvention de la MEL pour la crèche : 2 600 000 €

EN RECETTES

Le financement de ces propositions est assuré par :

Le fonds de compensation de la T.V.A. (FCTVA) qui s'élève cette année à 550 000 € (montant basé sur les dépenses d'équipement soumises à TVA de l'année 2017),

Les subventions d'équipement :

- 583 800 € pour la nouvelle crèche (CAF)
- 94 000 € pour la halte-garderie (CAF)
- 83 500 € pour les travaux de rénovation de plusieurs bâtiments (MEL)
- 20 000 € pour la rénovation du théâtre (Région)

La vente de l'ancienne mairie à la MEL pour 800 000 €

La vente du logement de la rue Guy Môquet pour 150 000 €

La souscription d'un emprunt d'équilibre de 1 300 000 €

Et la reprise sur l'excédent pour 1 533 000 €.

Il restera ainsi en section de fonctionnement un excédent budgétaire prévisionnel de 5 137 000 €. Celui-ci comprenant un fonds de roulement minimum estimé à 1 000 000 d'euros et 4 000 000 euros constituant la part d'autofinancement des travaux d'investissement.

BUDGET ANNEXE

Le budget annexe "Régie des transports" s'élève à la somme de 12 000 euros. Il est équilibré par une participation communale de même montant reprise dans le budget primitif principal.

il est proposé au Conseil Municipal le vote de ces deux budgets.

ADOPTÉ A

- **19 VOIX POUR,**
- **7 CONTRE** (MILLE Roger, BACLET Christian, CADART François-Xavier, DRELON Eric, HUGUET Caroline, GAUDEFROY Stéphanie, DUMETZ Stéphanie)

F. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Délibération n°11

Les subventions supérieures à 23 000 € ou dont l'attribution est soumise à conditions d'octroi doivent faire l'objet d'une convention entre la commune et l'association concernée :

- Attribution d'une subvention de fonctionnement au profit du Football Club de SECLIN

La Commission des sports propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 34 000 euros au profit du Football Club de SECLIN pour soutenir ses activités en direction de la pratique du football à SECLIN pendant l'année 2018. Il vous est proposé d'accepter l'attribution de cette subvention et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Les crédits nécessaires figurent au budget primitif 2018 – article 6574 – Subventions aux associations et autres organismes de droit privé – gestionnaire interne SUBVSPORT.

Autres subventions de fonctionnement :

GESTIONNAIRE	NOM ASSOCIATION	Propositions 2018
ADMINISTRA	ADMINISTRATION GENERALE	91,00
	Amicale des Secrétaires de Mairie du Nord	91,00
JUMELAGES	JUMELAGES	9 300,00
	Comité de Jumelage	7 623,00
	Association Yelkabé (Séjour au Burkina 2018)	1 677,00
COLLEGE	COLLEGE	4 000,00
	Collège de SECLIN - Enveloppe maximale subventions voyages en fonction des critères fixés	4 000,00
SUBVSPORT	ASSOCIATIONS SPORTIVES	67 570,00
	Association Sportive Javelot SECLIN	700,00
	Ass. Seclin Le Ping Pour Prétexte	8 500,00
	La Seclinoise Archerie	3 500,00
	La Seclinoise Volley-ball	2 000,00
	Association sportive Handicapés	500,00

Société Gymnastique Saint Piat	2 300,00
Judo Ju-Jitsu Club	2 600,00
Karaté Club SECLIN	4 200,00
Cyclo-Club de SECLIN	1 000,00
SECLIN Natation	6 850,00
SECLIN Plongée	1 800,00
SECLIN Basket Club	7 000,00
SECLIN Rando	500,00
Association de Sauvetage Aquatique	800,00
Athlétisme Club Seclinois	5 000,00
Tennis Club La Seclinoise	1 520,00
Office Municipal des Sports	4 500,00
Association Seclinoise de Pétanque	300,00
Dynamique Sport	1 450,00
Association Seclin Futsal	900,00
Chrono Organisation	250,00
Forme Santé Détente Seclin	3 000,00
Seclin Force et Cardio	250,00
Les Edelweiss Seclinoises	750,00
<i>SECLIN Rando (Aide à la formation)</i>	<i>150,00</i>
<i>SECLIN Natation (Aide à la formation)</i>	<i>3 700,00</i>
<i>Société Gymnastique Saint Piat (Aide à la formation)</i>	<i>350,00</i>
<i>La Seclinoise Archerie (Aide à la formation)</i>	<i>350,00</i>
<i>SECLIN Basket Club (Aide à la formation)</i>	<i>350,00</i>
<i>Judo Ju-Jitsu Club (Aide à la formation)</i>	<i>150,00</i>
<i>Football Club Seclinois (Aide à la formation)</i>	<i>150,00</i>
<i>Athlétisme Club Seclinois (Aide à la formation)</i>	<i>1 200,00</i>
<i>Cyclo-Club de SECLIN (Aide à l'achat d'équipement)</i>	<i>1 000,00</i>
SUBVASSOCI	AIDE AUX ASSOCIATIONS
	52 166,00
	Amicale CNL du Parc
	167,00
	Amicale des Volontaires du Sang de SECLIN et environs
	810,00
	Association "Le Paradis"
	477,00
	Association "Les Amis du Centre Municipal d'Expression Musicale"
	343,00
	Association Aide à la Défense aux Victimes Accidentées et Handicapées du Nord - AADVAH
	945,00
	Association Coup de Pouce
	700,00
	Association de Sauvegarde de la Collégiale
	1 210,00
	Association Départementale des Combattants prisonniers de guerre du Nord et Anciens Combattants 14-18 Section de SECLIN
	586,00
	Association Fleur d'espoir
	170,00
	Association Générale des mutilés, veuves, orphelins et ascendants des deux guerres
	351,00
	Association Les Amis des Géants
	721,00
	Association Les Ritoudis Coude à Coude
	498,00
	Association Les Tabacs d'Hier
	246,00
	Association LORIVAL
	221,00
	Aumônerie des lycées et collèges de SECLIN et GONDECOURT
	682,00
	Centre Malécot (Papillons Blancs)
	491,00
	Chambre des Métiers du Nord - Cours professionnels artisans - 16 euros par élève - 19 élèves
	304,00

	Club des Aînés de SECLIN-BURGAULT	670,00
	Cœur de Femmes	600,00
	Comité du Quartier de Burgault	661,00
	Fédération Colombophile Seclinoise - (participation manifes. des 1er mai et 14 juillet)	1 151,00
	FNACA	485,00
	Iberica	140,00
	Les Amis de la Cité Jardins	463,00
	Secours Catholique	458,00
	Secours Populaire Français - section de SECLIN	1 347,00
	Jardins ouvriers	150,00
	Union Musicale de SECLIN	21 600,00
	Union Nationale des Anciens Combattants A.F.N. - Section de SECLIN	621,00
	Union Nationale des Retraités Personnes Agées - section de SECLIN	1 347,00
	Vivre Ensemble	821,00
	Association "Les Grands Enfants"	108,00
	Association Aviatis	76,00
	Association "Main dans la Main"	165,00
	Scouts et guide de France	105,00
	Amicale CNL la Mouchonnière	75,00
	En attendant maman	75,00
	La Mamounette	75,00
	Achoeurdëon	75,00
	Kiwanis	75,00
	Ecole de danse éducative et d'expression corporelle	11 901,00
SUBVINTERV	ACTIONS SOCIALES	6 046,00
	Union Locale des Syndicats C.G.T. de SECLIN	2 336,00
	Section Syndicale CGT des communaux de Seclin	297,00
	Section Syndicale autonome de la Fonction Publique Territoriale des agents de la Mairie et du CCAS de Seclin	297,00
	Section Syndicale UNSA Fonction Publique Territoriale	297,00
	Comité de lutte pour le Droit au Travail	796,00
	Aide à Domicile en Milieu Rural	305,00
	Syndicat F.O.	1 198,00
	<i>Animations loisirs à l'Hôpital - Les blouses roses</i>	520,00
TOURISME	SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME	10 000,00
	Office de Tourisme de SECLIN - subvention de fonctionnement	10 000,00
POLITIQVIL	DISPOSITIF POLITIQUE DE LA VILLE	5 100,00
	<i>Association les Mouchons (Projet d'Initiative Citoyenne)</i>	3 600,00
	<i>Association les Mouchons (pour nos quartiers d'été)</i>	1 500,00
TOTAUX		154 273,00

Les crédits nécessaires à l'attribution de ces subventions figurent au budget primitif 2018, article 6574 - Subventions aux associations et autres organismes de droit privé.

GESTIONNAIRE	NOM ORGANISME	Proposition 2019
SOCIALCOM	INTERVENTIONS SOCIALES - SERVICES COMMUNS	60 000,00
	CCAS - Subvention complémentaire	60 000,00

Les crédits nécessaires à l'attribution de cette subvention figurent au budget primitif 2018, article 657362 – Subventions aux organismes publics – CCAS.

Il vous est proposé de procéder à l'attribution des subventions, les élus du conseil municipal membres de ces associations ne peuvent participer ni au débat ni au vote.

Les élus membres des associations ne participant pas au vote sont :

- Pour le Centre Communal d'Action Sociale :
DEBREU Bernard, SERRURIER Didier, HAMARD-DELECROIX Francine, QUINART Noëlla, BERNARD Marie-Noëlle, MANGEZ Pascal, DUMETZ Stéphanie
- Pour l'amicale des Volontaires du Sang de SECLIN et environs
HAMARD-DELECROIX Francine
- Pour l'association Le Bol d'Air :
HAMARD-DELECROIX Francine
- Pour l'Athlétisme Club Seclinois :
BAUWENS Brigitte, GAUDEFROY Stéphanie
- Pour l'association « Le Paradis » :
BACLET Christian
- Pour l'association « Les Amis du Centre Municipal d'Expression Musicale » :
DROMA Dominique
- Pour l'association de Sauvegarde de la Collégiale :
DEBREU Bernard
- Pour l'association Générale des Mutilés, Veuves, Orphelins et Ascendants des deux Guerres :
MILLE Roger
- Pour l'association « Les Amis des Géants » :
SERRURIER Didier, MANGEZ Pascal
- Pour l'association « Lorival »
PACINI Antoine
- Pour le Comité de Jumelage :
SERRURIER Didier, HAMARD-DELECROIX Francine, MANGEZ Pascal, CLABAUT Jean-Denis
- Pour le Comité de quartier de Burgault
LEROUX Stéphanie
- Pour le Karaté Club de Seclin :
SERRURIER Didier
- Pour l'Office du Tourisme
DEBREU Bernard, DUMEZ Françoise, LEROUX Stéphanie, FRUCHART Alain
- Pour l'Office Municipal des Sports :
CORBEAUX Eric, FRUCHART Alain, BERNARDY Jean-Marc, BAUWENS Brigitte
- Pour le Tennis club La Seclinoise :
DEBREU Bernard, LAMOUR Olivier

- Pour l'Union Locale des syndicats CGT de Seclin :
CORBEAUX Eric
- Pour l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées :
VAILLANT Robert
- Pour le Football Club de Seclin :
BERNARDY Jean-Marc
- Pour l'association Forme Santé Détente Seclin :
HAMARD-DELECROIX Francine, DAL Perrine
- Pour l'association « Vanille, Caramel et Chocolat »:
TREDEZ Valérie, ROSENBERG Rémy, ROSENBERG- LIETARD Amandine
- Pour l'association « Vivre Ensemble » :
MANGEZ Pascal
- Pour la Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault :
ROSENBERG Rémy
- Pour l'association « Les Ritoudis Coude à Coude »:
LEROUX Stéphanie

UNANIMITE DES VOTANTS (Ne votent pas les élus membres d'associations).

G. PROJET DE MODIFICATION DE MARCHES PUBLICS – TRAVAUX COLLEGIALE

Délibération n°12

Par marchés n° 15.067 comportant 4 lots, notifiés le 18 août 2015 pour les lots n° 1 et 4, et le 20 août 2015 pour les lots n° 2 et 3, la collectivité a confié la réalisation de travaux de restauration extérieure du chœur, et des travaux intérieurs sur la structure des piles de la Collégiale Saint-Piat.

Les travaux sont en cours (début des travaux au 02 mai 2016 pour être terminés au 31 mai 2018, selon dernier ordre de service, prononçant une prolongation d'exécution jusqu'à cette date).

Pour le lot n° 1 (maçonnerie – pierre de taille)

Ce lot a été attribué à la société LEON NOEL (Lesquin ; 59) pour un montant total de 348 665.09 euros H.T.

Ce marché a fait l'objet de deux modifications d'exécution :

- une notifiée le 18 avril 2017, d'un montant de 8 198.23 euros H.T. (pour restitution d'enduits sur mur intérieur dans le chœur côté nord, après dépose des enduits prévue au marché)
- une notifiée le 28 août 2017, d'un montant de 55 000,00 euros H.T. (pour travaux supplémentaires sur les travées nord et sud, pour prestations de finition esthétique et traitement d'enduits, et pour reprise d'un réseau manquant sur la baie n°7).

A l'occasion de la visite de chantier de mars 2018, il a été constaté plusieurs points :

-en partie extérieure, des pierres faisant partie de la structure du bâtiment sont en très mauvais état ; il est nécessaire de les changer. Cela concerne 11 m³ de pierre.

→ Incidence financière :

-prolongation de la location de la base de vie : 2 304.80 H.T.

-prolongation de la location des échafaudages : 15 761.90 H.T.

-travaux de maçonnerie de pierre (dépose de la pierre – achat de la pierre – pose de la pierre) : 55 772.94 H.T.

-évacuation de gravats due à ces travaux : 779.76 H.T.

Soit un sous-total de 74 619.40 H.T.

-en partie intérieure, pour des raisons esthétiques, il est nécessaire de réaliser des travaux complémentaires sur les pilastres, entre le chœur et le transept :

→ Incidence financière, pour la location d'échafaudages complémentaires, pour le nettoyage des enduits, pour la réfection des enduits : 10 464.39 H.T.

→ et pour la mise en peinture de chapiteaux et colonnes : 10 000 H.T.

Soit un sous-total de 20 464.39 H.T.

-afin de minimiser l'impact financier des travaux précités, il est possible de ne pas réaliser certains travaux (déambulatoire : nettoyer et refaire les joints sur les voutains et arc doubleaux) ce qui permet de dégager une moins-value de 28 212.69 H.T. (8 692.39 pour les échafaudages et protections, et 19 520.30 pour les nettoyage et rejointoiement)

Ces travaux représentent une majoration de 66 871.10 euros H.T. [80 245.32 euros T.T.C.].

Le montant total de ce marché passe donc de 348 665.09 euros H.T. [418 398.11 euros T.T.C.] à 478 734.42 H.T. [574 481.30 euros T.T.C.], soit une majoration reprenant les modifications d'exécution antérieures de 37.30 %.

Pour le lot n° 4 (vitrail - serrurerie)

Ce lot a été attribué à la société ATELIER BROUARD (Ronchin ; 59) pour un montant total de 174 962.96 euros H.T.

Ce marché a fait l'objet de deux modifications d'exécution :

-une notifiée le 16 mars 2017, d'un montant de 9 240.00 euros H.T. (pour corrections d'erreurs matérielles à l'attribution)

-une notifiée le 12 juillet 2017, d'un montant de 37 056.50 euros H.T. (pour restauration et création de panneaux manquants pour 6 baies).

A l'occasion de la visite de chantier de mars 2018, il a été demandé de réaliser la pose des vitraux recréés et la protection plexiglas après les travaux de pierre par le lot « maçonnerie ». Il s'agit des baies n° 0-1-2-3-4-5-6-8 et 10. Ceci engendre la mise en place d'échafaudages extérieurs.

Le titulaire du marché a établi un devis en se basant sur le prix unitaire pour l'échafaudage intérieur, du Bordereau des Prix Unitaires du marché (devis du 26 mars 2018).

Ces travaux représentent une majoration de 4 590.00 euros H.T. [5 508.00 euros T.T.C.].

Le montant total de ce marché passe donc de 348 665.09 euros H.T. [418 398.11 euros T.T.C.] à 225 849.46 H.T. [271 019.35 euros T.T.C.], soit une majoration reprenant les modifications d'exécution antérieures de 29.08 %.

Le montant global (cumul des 4 marchés) passe donc de 589 664.55 euros H.T. [707 597.46 euros T.T.C.] à 770 620.38 H.T. [924 744.46 euros T.T.C.], soit une majoration reprenant l'ensemble des modifications d'exécution de 30.69 %.

S'agissant d'un marché conclu en procédure adaptée de plus de 209 000 euros au moment de sa conclusion (221 000 euros depuis le 1^{er} janvier 2018), les modifications d'exécution demandées peuvent être signées par Monsieur le Maire sur autorisation du Conseil Municipal, et selon le règlement intérieur, après avis de la Commission des Marchés Publics. Celle-ci s'est réunie le 05 avril 2018, et a émis un avis favorable pour chacun des lots.

UNANIMITE

H. DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL – DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

Délibération n°13

Une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) est pérennisée par la loi de finances pour 2018.

La Ville de Seclin souhaite, dans ce cadre, présenter plusieurs projets éligibles à ce fonds, matures et significatifs pour notre territoire, et qui répondent aux thématiques édictées par la circulaire préfectorale.

Ces dossiers sont, par ordre de priorité :

1. La réhabilitation de l'ancien théâtre des Cordières, d'un montant estimé d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux de 1 000 000 € HT, et qui répond à la thématique « rénovation thermique, transition énergétique et développement d'énergies renouvelables », ainsi que celle relevant de « la mise aux normes et la sécurisation de bâtiment public »
2. La rénovation complète de la salle Delaune, d'un montant estimé d'études de maîtrise d'œuvre et de travaux de 730 000 € HT, et qui répond également à la thématique « rénovation thermique, transition énergétique et développement d'énergies renouvelables », ainsi que celle relevant de « la mise aux normes et la sécurisation de bâtiment public »
3. La pose de Leds dans diverses salles de sport (salle Jesse Owens dans le quartier de la Mouchonnière secteur politique de la Ville et la salle de tennis Albert Carlier), sur les terrains de football du stade Jooris, en toiture de l'école Marie Curie ainsi que rue de la Commune de Paris, d'un montant estimé de travaux de 250 000 € HT, et qui répond à la thématique « rénovation thermique, transition énergétique et développement d'énergies renouvelables »,

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter ces opérations,
- D'approuver les plans de financements joints,
- De solliciter le financement de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

UNANIMITE

I. ARCHEOLOGIE – SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC

Délibération n°14

Le service archéologique municipal est doté d'un dépôt de fouilles régional depuis la convention signée entre l'Etat et la ville de Seclin en décembre 1986. A ce titre, nous devons nous soumettre à un cahier des charges scientifiques et au protocole concernant les nouvelles dispositions ministérielles à appliquer relatives aux conservations d'étude, à la conservation du mobilier et à la documentation scientifique issue des opérations archéologiques. Ce document nous a été transmis par le Service Régional de l'Archéologie du Nord – Pas-de-Calais.

Il fait référence à :

- l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment du livre V ;
- des décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment du livre V ;
- arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;
- arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

De ce fait, la gestion du mobilier archéologique issu des opérations archéologiques anciennes, présentes et futures doit se conformer à ce nouveau protocole.

La partie administrative, tels que les inventaires, les identifiants, le classement, le conditionnement papier et l'archivage numérique, est assumée par le service archéologique municipal.

A contrario, le conditionnement et la conservation du mobilier archéologique, engage l'achat de fournitures spécifiques et de ce fait ne peut être intégralement supporté par la collectivité. En effet, le protocole impose l'usage de bacs gerbables avec couvercles de différentes dimensions et également de palettes et ½ palettes « Normes Europe ». Pour le mobilier restauré le conditionnement doit être adapté en mousse polyéthylène, réticulée, creusée à la forme de l'objet et recouverte de textile non tissée en fibres de polyéthylène haute densité.

Le service archéologique a déjà bénéficié de subventions de 5 000 € par la D.R.A.C. en 2014, puis d'une seconde en 2015 de 7 500 €, d'une troisième de 5 000 € en 2016 et enfin d'une quatrième de 5 000 € en 2017, afin de se conformer aux nouvelles directives.

Afin de poursuivre la démarche engagée, la Ville de Seclin sollicite de nouveau la D.R.A.C. pour une subvention de 5 000 €

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la D.R.A.C. pour l'obtention de cette subvention.

UNANIMITE

J. ACTUALISATION DE TARIFS :

1. ACCUEILS DE LOISIRS ET MINI CAMPINGS

Délibération n°15

Chaque année la Ville met en place des Accueils de loisirs sans hébergement et des mini séjours en camping. Il convient d'actualiser ces tarifs.

La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des inscriptions pour les Accueils de Loisirs extrascolaires (en période de vacances scolaires).

Toutefois, pour les enfants en situation de handicap, la commission d'inclusion pourrait proposer la fréquentation des Accueils de Loisirs en demi-journée.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer, à compter du **9 juillet 2018**, les tarifs des accueils de loisirs ainsi qu'il suit :

Tarifification Accueils de Loisirs

QF	2017			QF	2018		
	Heure	1/2 journée	Journée		Heure	1/2 journée	Journée
QF de 0 à 153	0,13 €	0,55 €	1,10 €	QF de 0 à 153	0,16 €	0,58 €	1,16 €
QF de 154 à 369	0,15 €	0,67 €	1,34 €	QF de 154 à 369	0,18 €	0,70 €	1,40 €
QF de 370 à 499	0,15 €	0,69 €	1,38 €	QF de 370 à 499	0,18 €	0,72 €	1,44 €
QF de 500 à 534	0,17 €	0,70 €	1,40 €	QF de 500 à 534	0,20 €	0,73 €	1,46 €
QF de 535 à 700	0,17 €	0,72 €	1,44 €	QF de 535 à 700	0,20 €	0,75 €	1,50 €
QF de 701 à 800	0,17 €	0,73 €	1,46 €	QF de 701 à 800	0,20 €	0,76 €	1,52 €
QF de 801 à 1000	0,20 €	0,85 €	1,70 €	QF de 801 à 1000	0,23 €	0,88 €	1,76 €
QF de 1001 à 1200	0,24 €	1,03 €	2,06 €	QF de 1001 à 1200	0,27 €	1,06 €	2,12 €
QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune	0,26 €	1,16 €	2,32 €	QF > à 1200 et enfants du personnel hors commune	0,29 €	1,19 €	2,38 €
extérieur à la commune (QF > 700)	1,29 €	5,45 €	10,90 €	extérieur à la commune (QF > 700)	1,32 €	5,48 €	10,96 €

Tarifification Accueils de Loisirs mini séjour

QF	2017	2018
	1 jour mini séjour	1 jour mini séjour
QF de 0 à 153	4,32 €	4,41 €
QF de 154 à 369	5,54 €	5,80 €
QF de 370 à 499	5,68 €	6,04 €
QF de 500 à 534	5,70 €	6,06 €
QF de 535 à 700	7,04 €	7,50 €

QF de 701 à 800	7,76 €	8,32 €
QF de 801 à 1000	8,10 €	8,66 €
QF de 1001 à 1200	8,96 €	9,42 €
QF > à 1200 Et enfants du personnel hors commune	9,42 €	9,88 €
extérieur à la commune (QF > 700)	22,80 €	23,16 €

Le tarif des mini séjours est calculé sur la base d'un repas, d'une journée Accueil de Loisirs et d'une journée du tarif des garderies.

UNANIMITE

2. ACCUEILS PERISCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE

Délibération n°16

Il est proposé de modifier la tarification comme suit à compter du 9 juillet 2018

A. Repas restauration Collective Municipale

QF	Repas	
	2017	2018
0 A 153	0,42 €	0,45 €
154 A 369	1,10 €	1,20 €
370 A 499	1,20 €	1,30 €
500 A 534	1,20 €	1,30 €
535 A 700	2,00 €	2,20 €
701 A 800	2,30 €	2,50 €
801 a 1000	2,40 €	2,60 €
1001 a 1200	2,60 €	2,80 €
plus de 1200 et enfants du Personnel hors commune	2,80 €	3,00 €
Extérieurs	3,90 €	4,20 €
Personnel Communal et assimilé	3,30 €	3,50 €
Enseignants	5,00 €	5,20 €
Stagiaires	3,40 €	3,60 €
Autres adultes	12,00 €	12,00 €

Le maintien des tarifs de surveillance des paniers repas lorsque les enfants bénéficient d'un Projet d'Accueil Individualisé pour raisons médicales

QF	surveillance de repas	
	2017	2018
0 à 153	0,28 €	0,28 €

154 à 369	0,55 €	0,55 €
370 à 499	0,55 €	0,55 €
500 à 534	0,55 €	0,55 €
535 à 700	0,88 €	0,88 €
701 à 800	1,10 €	1,10 €
801 à 1000	1,20 €	1,20 €
1001 à 1200	1,20 €	1,20 €
Plus de 1200 et enfants du Personnel hors commune	1,20 €	1,20 €
Extérieurs	1,65 €	1,65 €

B. Accueils Péricolaires

QF	Accueil Péricolaire 2017	Accueil Péricolaire 2018 forfait matin et soir	Accueil Péricolaire matin 7 h / 8h30	Accueil Péricolaire soir 16h30 / 19h
0 à 153	2,80 €	2,80 €	1,00 €	2,00 €
154 à 369	3,10 €	3,20 €	1,20 €	2,40 €
370 à 499	3,10 €	3,30 €	1,50 €	2,50 €
500 à 534	3,10 €	3,30 €	1,50 €	2,50 €
535 à 700	3,60 €	3,80 €	1,50 €	2,80 €
701 à 800	4,00 €	4,30 €	1,80 €	2,80 €
801 à 1000	4,00 €	4,30 €	2,00 €	2,80 €
1001 à 1200	4,30 €	4,50 €	2,00 €	3,00 €
Plus de 1200 et enfants du personnel hors commune	4,30 €	4,50 €	2,00 €	3,00 €
Extérieurs	8,00 €	8,00 €	3,50 €	5,00 €

UNANIMITE

3. BOURSES COMMUNALES

Délibération n°17

Chaque année, des bourses d'études sont attribuées aux élèves seclinois fréquentant l'enseignement supérieur, les lycées, collèges d'Etat, écoles professionnelles ainsi qu'aux élèves seclinois des écoles privées maternelles et secondaires liées à l'état par contrat.

Pour l'année scolaire 2017/2018, Il est proposé de maintenir les tarifs

- 50 euros pour les étudiants poursuivant des études post baccalauréat (général, technologique et professionnel)
- 27,50 euros pour les élèves à partir de la seconde jusqu'au diplôme de fin d'étude secondaire (y compris l'enseignement du lycée professionnel)
- 16,70 euros pour les élèves de la classe de 6ème à la classe de 3ème (dont 4ème et 3ème du lycée professionnel).
- 14,50 euros pour les enfants de l'école maternelle privée de la commune
- Reconduction du versement de la bourse communale aux enfants des gens du voyage dont les parents stationnent sur l'aire d'accueil

UNANIMITE

K. CREATION DE POSTE

Délibération n°18

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi accessoire d'enseignement du tuba à compter du 1^{er} juin 2018 – sur la base du grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{er} classe – à raison de 4h30 hebdomadaire.

UNANIMITE

6 COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS – FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION DE LA JEUNESSE – SANTE – ACTIONS ENVERS LES PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP

- **MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC – AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME**

Délibération n°19

La loi n°2014-789 du 10 juillet 2014 et l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 imposent à chaque collectivité de déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015.

L'Ad'AP de la Ville de Seclin a été réceptionné en Préfecture le 20 octobre 2015, et a fait l'objet d'un accord tacite le 20 février 2016.

Le bilan établi à l'issue de la première année fait apparaître une modification du patrimoine communal ; en effet, viennent s'ajouter à la liste des équipements municipaux la salle de Javelot, le club House Rosenberg et l'ancien théâtre des Cordières, qui fera prochainement l'objet d'une réhabilitation.

En conséquence, le nombre d'équipements appartenant à la Commune passe à 51, ce qui justifie un délai supplémentaire de 3 ans pour leur mise aux normes.

Ce changement de durée et l'augmentation du patrimoine nécessitent qu'une nouvelle délibération soit prise.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la nouvelle programmation sur 9 ans, annexée à la présente
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer et présenter la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée auprès de la Préfecture
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour sa mise en oeuvre

UNANIMITE

7 COMMISSION CULTURE – PATRIMOINE CULTUREL – RELATIONS INTERNATIONALES

- **MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF « RYTHME MA BIBLIOTHEQUE » PAR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE AFIN D'ACCOMPAGNER LES COMMUNES POUR L'AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE HORAIRE DE LEUR BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.**

Délibération n°20

Le dispositif mis en place par la Métropole Européenne de Lille

Par délibération N° 17 C 0897 du 19 octobre 2017, la Métropole Européenne de Lille a voté la mise en place du dispositif « Rythme ma bibliothèque » qui a vocation à accompagner les communes du territoire volontaires pour améliorer l'accessibilité horaire de leur(s) bibliothèque(s) municipale(s).

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique métropolitaine de développement et d'animation du service public de lecture, d'information et de documentation.

La MEL s'engage donc à recruter un coordinateur, pour une durée de 5 ans, afin d'assurer l'animation, la coordination, le suivi, l'évaluation et la promotion de la démarche à l'échelle métropolitaine. Les communes seront également accompagnées afin de les aider, d'une part, à identifier les changements d'horaires de leur(s) bibliothèque(s) les plus pertinents au regard de l'étude menée par la MEL en 2017 et de l'enquête locale à réaliser et, d'autre part, à la mise en oeuvre effective de ces nouveaux horaires.

Les principales conclusions de l'étude menée par la MEL portent sur une ouverture des bibliothèques plus tardive en soirée, le week-end et le lundi ainsi qu'une ouverture élargie pendant les vacances scolaires.

De plus, ce dispositif s'appuie sur le soutien de l'Etat qui fournit une dotation permettant de couvrir 70% des dépenses éligibles (personnel, matériel, formation). Ce soutien financier n'est valable que pour les bibliothèques municipales publiques et pour une durée ne pouvant excéder 3 ans. Pour chaque année de financement, une convention sera signée entre la Commune et la MEL.

Cette prise en charge des dépenses liées à l'amélioration de l'accessibilité horaire des bibliothèques est conditionnée par la transmission des documents justificatifs suivants :

- un décompte d'heures certifié pour les dépenses relatives au frais de personnel ;
- une facture acquittée en ce qui concerne les dépenses relatives à l'acquisition d'équipements ou aux prestations liées à l'utilisation d'un logiciel de gestion des plannings ;
- un état global des dépenses selon un calendrier prédéfini.

* * * *

Les dispositions prises par la Ville de Seclin

La ville de Seclin a mis en place une modification des horaires à partir de septembre 2017 en ouvrant tous les soirs de semaine jusque 19h et le samedi jusque 17h. Ces modifications ayant été faites à effectifs constants, il a été décidé par ailleurs de ne plus ouvrir le mercredi et le samedi de 9h à 10h.

Les horaires, toute l'année, se déploient donc comme suit :

Lundi : fermé
 Mardi : 15h à 19h
 Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h
 Jeudi : 15h à 19h
 Vendredi : 15h à 19h
 Samedi : 10h à 17h

Les objectifs visés par ces nouveaux horaires sont les suivants :

- Définir des horaires qui permettent de rendre un meilleur service au public (et pour cela faire l'acquisition de compteurs de passage pour faciliter l'évaluation des passages pendant toutes les périodes d'ouverture).
- Mettre en place des services accessibles même pendant la fermeture de la bibliothèque (notamment avec une boîte de retour accessible pendant la fermeture de la bibliothèque)
- Dans le cadre du projet de développement de la lecture publique des médiathèques du Mélançois, de développer les ressources en ligne (abonnements à des magazines en ligne et services de formation en ligne)

* * * *

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver l'adhésion de la Commune à la démarche « rythme ma bibliothèque » de la Métropole Européenne de Lille ainsi que ses modalités de participation ;
- D'imputer les dépenses et les recettes correspondantes, dans la limite des crédits votés au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Métropole Européenne de Lille.

UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.